

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil douze, le 12 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Claudine SARRET, Nicolas PETERLINI, **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Bernard LAVAL, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, Gérard FESSELET à Sylvie MANZONI, Claude GIRARD à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Messieurs Claude BRUCKERT, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Hervé FRACHISSE, Eric GILBERT, Jean-Louis HOTTLET, Maurice NICLOUD.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
6 décembre 2012	6 décembre 2012	En exercice	32
		Présents	24
		Préfecture du Terr. de Belfort	27
		Votants	27

Préfecture du Terr. de Belfort
Votants

28 DEC. 2012

Service Courrier

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2012-07-60 – Budget annexe ZAC des Chauffours-Décision Modificative N°1

Rapporteur: Christian RAYOT

Pour permettre d'annuler des écritures de rattachement qui n'ont pas lieu d'être sur ce budget il est nécessaire de régulariser les articles budgétaires suivants :

Fonctionnement Recettes : Chapitre 74 Compte 74718 - 01 : + 7 436.72 € TTC
Fonctionnement Dépenses : Chapitre 67 Compte 673 - 01 : + 7 436.72 € TTC

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire .ZAC des Chauffours Delle (80202)	DM n°1 2012
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
Ajustement crédit 673 et 74718 annulation rattaché

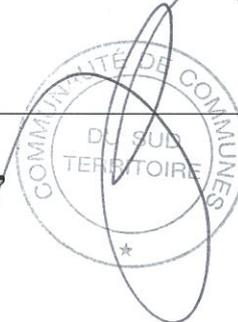
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	7 436,72 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	7 436,72 €	0,00 €	0,00 €
R-74718-01 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 436,72 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 436,72 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	7 436,72 €	0,00 €	7 436,72 €
Total Général		7 436,72 €		7 436,72 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative N°1 du Budget annexe de la ZAC des Chauffours**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 DEC. 2012
Et publication ou notification le 28 DEC. 2012

Le Président,

